

ASSEMBLÉE
NATIONALE

Rapport annuel

D'ACTIVITÉ

Juin 2022 - Juillet 2023



Commission
de la défense
nationale et des
forces armées



La commission de la défense

La commission de la défense est l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale.

Elle est composée de 73 députés et est présidée depuis le 30 juin 2022 par Thomas Gassilloud, Député du Rhône.

Pour suivre notre activité :

- Site de l'Assemblée nationale - www.assemblee-nationale.fr
- Site de la commission - www.comdef.fr
- Fil X (ex-Twitter) de la commission - @AN_Defense
- Flickr de la commission - [Presidence_comdef](https://www.flickr.com/photos/Presidence_comdef/)

Table des matières

Sommaire

Page

Le mot du Président	8
La stratégie de la commission	10
La synthèse des travaux annuels	14
ANNEXES	
La commission de la défense nationale et des forces armées	
• Les compétences	22
• Les membres	24
• Les groupes	25
• Le Bureau	26
• Les coordonateurs	27
• Le secrétariat administratif	28
• Le cabinet du Président	29
L'activité législative de la commission de la défense nationale et des forces armées	30
L'activité de contrôle de la commission de la défense nationale et des forces armées	42



EDITO DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

Mes chers collègues,

En juin 2022, lors de l'élection du bureau de notre commission de la défense nationale et des forces armées, je m'étais engagé sur 3 chantiers :

- que notre commission occupe toute sa place dans le débat national en matière de défense,
- que chaque député y trouve un lieu d'expression et soit pleinement soutenu dans ses travaux,
- et enfin que nous oeuvrions collectivement au renforcement de notre défense nationale.

Ce rapport d'activité, le premier du genre au sein de cette commission, constitue l'un des points d'étape pour la mise en œuvre de ces chantiers.

Grâce à vous, à vos interventions, parfois vives mais très souvent constructives et pertinentes, lors de l'examen du budget 2023, des cycles d'auditions dédiés au retour d'expérience de la guerre d'Ukraine ou de la dissuasion nucléaire française, et bien sûr de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, la commission est aujourd'hui un acteur écouté, cité, et dont les travaux sont largement relayés.

La qualité de nos débats est l'aboutissement d'un travail en profondeur, qui a permis à chacun de se saisir d'opportunités que la commission leur offrait, en fonction de ses expertises et préoccupations.

Vos rapports budgétaires, vos missions d'informations, nos déplacements nationaux et internationaux, nos embarquements dans les forces, nos visites auprès de nos industriels sont autant d'atouts pour notre commission.

Ce rapport en rend compte et j'espère qu'il pourra être un document utile pour chacun d'entre vous afin de valoriser vos travaux.

C'est une volonté de transparence démocratique, de responsabilité et de rassemblement qui guide notre action. Un an après, cette méthode aura contribué à l'adoption par une large majorité, d'une LPM 2024-2030 enrichie par l'ensemble des groupes politiques. Auprès de nos alliés et de nos compétiteurs, la France sort renforcée de cet exercice. Nous avons également joué notre rôle à l'international avec 24 déplacements, auprès de nos forces, en soutien à notre industrie de défense ou pour renforcer nos alliances.

Cependant nos travaux ne font que commencer. Après avoir été pendant un an principalement la commission des "forces armées", il nous faut également aujourd'hui être la commission "de la défense nationale" en contribuant davantage à mobiliser toutes les forces vives de la nation sur les questions de défense, tout en veillant à la bonne exécution de la LPM.

Je vous remercie tous, mes chers collègues, pour cette première année de travail, ainsi que notre équipe d'administrateurs qui nous apporte continûment une aide dévouée et efficace.

Pour consolider notre défense et être à la hauteur de l'engagement de celles et ceux qui servent les armes de la France, vous pouvez compter sur mon engagement, comme je sais pouvoir compter sur l'action déterminée de chacun d'entre vous.

Très amicalement,

Thomas Gassilloud

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thomas Gassilloud', written over a horizontal line.

La stratégie de la commission de la défense nationale et des forces armées

Lors de l'installation de la nouvelle commission de la défense nationale et des forces armées, en juin 2022, le Président Gassilloud a souhaité doter la commission d'une stratégie. Une feuille de route a été débattue et votée par le Bureau avant d'être adoptée par l'ensemble des commissaires de la défense nationale et des forces armées. Cette stratégie expose les principes méthodologiques guidant l'action de la commission : la responsabilité, l'efficacité, le rassemblement et l'ouverture, l'indépendance et la transparence.

Le fonctionnement de la commission a également été optimisé, en associant pleinement le Bureau à l'organisation des travaux et en mettant en place des groupes de travail (GT) à finalité opérationnelle.

Les membres de la commission de la défense nationale et des forces armées se sont donnés pour objectif général d'« être acteurs et garants du bon fonctionnement de notre défense nationale grâce à une contribution singulière et indépendante de la commission ». Pour l'atteindre, les commissaires ont adopté 3 grands piliers d'action, autour desquels se sont organisés les travaux de la commission.

1 - Puissance

“Contribuer aux meilleurs choix pour notre défense”

Centré sur nos forces armées, cet objectif vise à apporter une contribution indépendante dans le débat public, de contribuer aux choix structurants pour notre défense, et de contrôler leur déclinaison. Par ailleurs, les commissaires s'engagent à développer un lien étroit et permanent avec la communauté de défense et le monde combattant.

2 - Résilience

“Contribuer à (re)faire de la défense l'affaire de tous”

Ce pilier consiste à promouvoir la défense globale et à renforcer l'implication de tous les acteurs pour la résilience de la Nation (autres commissions, collectivités territoriales, entreprises, associations, citoyens, etc). Les questions de mémoire y sont identifiées comme un outil de cohésion nationale.

3 - Influence

“Promouvoir les intérêts français à l'international à travers le renforcement des relations interparlementaires de défense”

Enfin, la commission engage un important effort à l'international (déplacements, réceptions de délégations, etc), afin de concourir à la convergence des cultures stratégiques avec nos partenaires, de développer l'influence française dans le monde, et de contribuer à la défense de l'Europe. Cette ambition est élaborée en lien étroit avec le Gouvernement, les administrations et les Armées.



 Ewan Lebourdais
PROFESOR UNIVERSITAT NAVAL D'ARMES



La synthèse des travaux annuels



Commission mixte paritaire (CMP) de la loi de programmation militaire 2024-2030 - 10/07/2023

La nouvelle commission de la défense nationale et des forces armées de la XVIème législature s'est installée le 30 juin 2022. Alors que 80% des membres de la commission ont été renouvelés, l'enjeu initial a été d'anticiper, le plus tôt possible, les importants rendez-vous de l'année 2022-2023 : projet de loi de finances pour 2023, revue nationale stratégique et préparation de l'examen de la nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030 qui s'est déroulé au printemps 2023.

Les travaux de la commission ont été organisés en fonction des trois piliers définis dans la stratégie de la commission adoptée par le Bureau : **Puissance ; Résilience ; Influence.**

Puissance : afin de préparer les débats et le

vote de la future loi de programmation, trois cycles d'auditions ont été organisés sur des sujets structurants : [le retour d'expérience de la guerre en Ukraine](#), [la dissuasion nucléaire](#) et l'analyse des modèles d'armées de nos alliés. Par ailleurs, en vue de l'examen de la loi de programmation militaire 2024-2030, cinq missions d'informations, dont quatre au format flash, ont été réalisées sur l'évaluation des capacités de nos forces armées : bilan de l'exécution de la programmation militaire 2019-2025, défense sol-air, préparation opérationnelle, stock de munitions et fonds marins. **Deux autres missions sont en cours d'exécution** sur le soutien militaire français à l'Ukraine et la cyberdéfense. **Un groupe de travail portant sur "les hommes et femmes de la défense"** a été créé au sein de la commission.

Cinq textes de loi ont été examinés :

- Lors des travaux sur le projet de loi de finances pour 2023, huit avis budgétaires ont été établis par les rapporteurs pour avis ;
- La commission s'est saisie pour avis de la loi de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) ;
- La commission s'est saisie pour avis du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 pour examiner la transpositions aux militaires de la réforme des retraites ;

- Les travaux de la commission ont permis l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale de la loi de programmation militaire pour 2024-2030 par 408 voix, puis la réussite d'une CMP conclusive a ouvert la voie à une adoption d'un texte commun par les deux chambres les 12 et 13 juillet.
- La commission a également examiné pour avis le projet de loi portant ratification des protocoles au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la Finlande et de la Suède.

Afin de mener à bien l'activité de contrôle de la commission, près de **15 déplacements auprès des forces armées et de la BITD** ont été organisés et **deux groupes de travail** ont été créés, portant sur les enjeux de la BITD et le suivi des opérations.

Résilience : pour s'assurer que la défense soit le plus possible l'affaire de tous, la commission de la défense a multiplié les occasions d'ouvrir largement ses travaux aux autres parlementaires non-membres de la commission et plus largement à la société civile dans son ensemble. **Un groupe de travail portant sur "les armées sur le territoire national"** a été créé au sein de la commission pour mieux étudier l'ancrage de la communauté de défense dans la société française et les territoires et leurs multiples interactions. Les travaux de la commission de la défense ont aussi largement associé les autres commissions permanentes aux enjeux de défense, notamment au travers d'auditions et de visites communes (salon Euronaval avec la commission des affaires économiques, congrès astronautique international avec l'OPECST, salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, etc). Cette intense association a permis que la LPM 2024-2030 soit étudiée par 5 commissions (défense, lois, finances, affaires étrangères et affaires européennes) ainsi que par l'OPECST. Pour promouvoir plus largement la défense globale et renforcer l'implication de tous dans la résilience de la nation (citoyens, entreprises,

collectivités...), quatre déplacements auprès d'unités militaires et d'industriels de la défense (Pau, Brest, Bergerac et Biscarosse) ont été combinés avec l'organisation de réunions publiques de la commission, une première dans l'histoire de la Ve République. Rassemblant au total près de 1 000 citoyens, ces réunions publiques ont été complétées par des sessions numériques sur plusieurs réseaux sociaux visant particulièrement les plus jeunes générations et rassemblant, elles-aussi, plus d'un millier de participants.

Par ailleurs, **plusieurs auditions portant sur le lien Armées-Nation** ont été organisées, notamment sur les enjeux du Service national universel (SNU) et les réserves, mais aussi sur le monde combattant et les enjeux de réparation dans la suite de l'adoption en 2022 de la loi portant reconnaissance de la nation aux Harkis. En outre, la commission s'est attachée à mettre en valeur la dimension mémorielle de la politique de défense en organisant la projection du film "Tirailleurs" à l'Assemblée nationale et avec le soutien de la Présidente Yaël Braun-Pivet, une exposition photographique sur nos armées lors de l'examen de la LPM 2024-2030.



Influence : la commission s'est saisie pour avis du projet de loi portant ratification des protocoles au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la Finlande et de la Suède.

24 déplacements ont été conduits à l'international (sous différents formats), en Roumanie, en République tchèque, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Estonie, Lettonie, Lituanie, en Belgique, en Moldavie, en République démocratique du Congo, au Sénégal, en Indonésie, au Niger, aux Emirats Arabes Unis, et au Brésil. Une **quinzaine de délégations internationales** ont été reçues sur leur initiative ou à l'invitation de la commission. Enfin, un **groupe de travail International** a été constitué.



Réception sur la BA105 d'Evreux de la commission de la défense du Bundestag.



Déplacement en Ukraine avec la Présidente Yaël Braun-Pivet, et rencontre avec le Président Zelensky.

L'année 2022 - 2023 à la commission de la défense nationale et des forces armées



5 textes législatifs examinés dont la loi de programmation militaire 2024 - 2030

Huit avis budgétaires sur la loi de finances pour 2023



7 missions d'informations

38 déplacements réalisés dont 24 à l'international



70 auditions

16 tables rondes



5 groupes de travail (GT)



La commission de la défense nationale et des forces armées

ANNEXES



Serious game "Strategikon" à l'Ecole militaire - 22/09/2022

Les compétences

La commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale est compétente, en application de l'article 36 du Règlement de l'Assemblée nationale, sur les questions relatives :

- à l'organisation générale de la défense ;
- aux liens entre l'armée et la Nation ;
- à la politique de coopération et d'assistance dans le domaine militaire ;
- aux questions stratégiques ;
- aux industries de défense ;
- aux personnels civils et militaires des armées ;
- à la Gendarmerie ;
- à la justice militaire ;
- aux anciens combattants ;

Ses activités sont réparties entre travail législatif (notamment la loi de programmation militaire) et fonctions de contrôle (missions d'information parlementaires, auditions en réunion plénière).

L'activité de contrôle de la commission comprend :

- l'examen des propositions de nomination par le Président de la République ;
- les auditions ;
- les missions d'information ;
- les entretiens du président ;

Les membres

Aux termes de l'article 36 du Règlement de l'Assemblée nationale, la commission de la défense nationale et des forces armées est constituée d'un effectif maximum de 73 députés.

Composition au 1er juillet 2023 :

M. Jean-Philippe Ardouin	M. Bastien Lachaud
M. Xavier Batut	M. Fabien Lainé
M. Julien Bayou	M. Jean-Charles Larssonneur
Mme Valérie Bazin-Malgras	Mme Anne Le Hénanff
M. Mounir Belhamiti	Mme Murielle Lepvraud
M. Pierrick Berteloot	Mme Delphine Lingemann
M. Christophe Bex	Mme Brigitte Liso
M. Christophe Blanchet	M. Olivier Marleix
M. Frédéric Boccaletti	Mme Alexandra Martin
M. Benoît Bordat	Mme Pascale Martin
Mme Yaël Braun-Pivet	Mme Michèle Martinez
M. Hubert Brigand	M. Frédéric Mathieu
M. Vincent Bru	Mme Lysiane Métayer
M. Jean-Pierre Cubertaon (Vice-président)	M. Pierre Morel-À-L'Huissier
M. Steve Chailloux	M. Christophe Naegelen
Mme Cyrielle Chatelain	M. Laurent Panifous
M. Yannick Chenevard	Mme Anna Pic
Mme Caroline Colombier	M. François Piquemal
M. François Cormier-Bouligeon	Mme Josy Poueyto
Mme Christelle D'Intorni	Mme Natalia Pouzyreff
Mme Martine Etienne	Mme Valérie Rabault
M. Jean-Marie Fiévet (Secrétaire)	M. Julien Rancoule
M. Yannick Favennec-Bécot	M. Fabien Roussel
M. Emmanuel Fernandes	M. Lionel Royer-Perreaut
M. Thomas Gassilloud (Président)	Mme Isabelle Santiago (Vice-présidente)
Mme Anne Genetet (Secrétaire)	M. Aurélien Saintoul (Secrétaire)
M. Frank Giletti (Secrétaire)	M. Mikaele Seo
Mme Stéphanie Galzy	Mme Nathalie Serre
M. Christian Girard	M. Philippe Soresz
Mme Charlotte Goetschy-Bolognese	M. Bruno Studer
M. José Gonzalez	M. Jean-Louis Thiériot (Vice-président)
M. David Habib	M. Michaël Taverne
M. Laurent Jacobelli	Mme Sabine Thillaye
M. Jean-Michel Jacques	Mme Mélanie Thomin
M. Loïc Kervran (Vice-président)	Mme Corinne Vignon

Les groupes politiques

Les dix groupes politiques présents à l'Assemblée nationale disposent d'un nombre de sièges proportionnel à leur effectif (au 1er juillet 2023) :

- 22 députés du groupe Renaissance (RE) ;
- 11 députés du Rassemblement National (RN) ;
- 9 députés du groupe La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale (LFI-NUPES) ;
- 7 députés du groupe Les Républicains (LR) ;
- 7 députés du groupe Démocrate (MoDem et Indépendants) ;
- 4 députés du groupe Socialistes et apparentés - NUPES (PS-NUPES) ;
- 4 députés du groupe Horizons et apparentés (HO) ;
- 3 députés du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (LIOT) ;
- 2 députés du groupe Écologiste - NUPES (FI) ;
- 2 députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES (GDR-NUPES).

En outre, siège à la commission, 1 député non-inscrit.



Le bureau

Au 1er juillet 2023 :

Le président



Thomas Gassilloud
Renaissance

Les vices-présidents



Jean-Pierre Cubertafon
Démocrates



Loïc Kervran
Horizons



Isabelle Santiago
Socialistes
NUPES



Jean-Louis Thiériot
Les Républicains

Les secrétaires



Jean-Marie Fiévet
Renaissance



Anne Genetet
Renaissance



Frank Giletti
Rassemblement
national



Aurélien Saintoul
La France insoumise
NUPES

Les coordonnateurs

Les coordonnateurs sont désignés par leurs groupes politiques respectifs. Ils participent, à ce titre, aux réunions du Bureau.



Mounir Belhamiti
Renaissance



Laurent Jacobelli
Rassemblement
national



Bastien Lachaud
La France insoumise
NUPES



Nathalie Serre
Les Républicains



Josy Poueyto
Démocrates



Anna Pic
Socialistes
NUPES



Jean-Charles Larsonneur
Horizons



Cyrielle Chatelain
Ecologistes - NUPES



Fabien Roussel
Gauche démocrate
et républicaine - NUPES



Christophe Naegelen
LIOT

Le secrétariat administratif

Ont travaillé au secrétariat de la commission de la Défense nationale et des forces armées de juin 2022 à juillet 2023 les personnes suivantes :

- Didier LE BOT, sous-directeur, chef de service
- Caroline DEPASSE-NELTNER, conseillère
- Julien BARBOT, conseiller
- Aude DELVAUX, conseillère
- Aurélien NICODEAU, administrateur
- Graziella RAFFY, administratrice
- Claire DURAND, administratrice
- Samy IMOURRA, administrateur-adjoint
- Blandine LE GALL, assistante de direction et de gestion
- Bénédicte BROU, assistante de direction et de gestion
- Sandrine PARIS, assistante de direction et de gestion
- Olguette KWEDI, assistante de direction et de gestion
- CDT Camille LOMBARDO, stagiaire de l'école de guerre
- CDT Marc BOUQUIN, stagiaire de l'école de guerre
- Thomas FERRARI, apprenti
- Ysé FENIOU, stagiaire
- Simon ZUCHOWICZ, stagiaire
- Appoline CLAUDE, stagiaire
- Armand BLUMEREAU, stagiaire
- Camille LATIL, stagiaire
- Louise LORIOT, stagiaire
- Rebecca VEIL, stagiaire



Le cabinet du Président

- Vincent QUINTANA, directeur de cabinet
- Marc MEMIER, directeur adjoint de cabinet
- Benjamin HORTEZ, chef de cabinet
- Romain CHANTEMARGUE, conseiller politique et législatif
- Fabienne TIRTIAUX, suppléante du député et attachée parlementaire en circonscription
- Mathieu GIRANDOLA, attaché parlementaire en circonscription
- Sylvie THOUVENIN, attachée parlementaire en circonscription jusqu'en janvier 2023
- Guillaume BELON, stagiaire
- Nathan DUPUIS, stagiaire
- Hanoa DUMAS, stagiaire
- Mélodie PILLET-ANQUETIN, stagiaire
- Amélie PRADIE, stagiaire

*
* *

- Olivier MAIGNE, Contrôleur général des Armées (CGA), mis à disposition par le Ministère des Armées en tant que conseiller militaire du Président

L'activité législative de la commission de la défense nationale et des forces armées

ANNEXES

L'examen au fond de la loi de programmation militaire 2024 - 2030

La commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a débuté la préparation de la LPM dès le mois de juillet 2022. Quatre grands cycles d'auditions préparatoires ont été organisés en amont. Ceux-ci ont porté sur l'état de la défense française, le retour d'expérience de la guerre en Ukraine, la dissuasion nucléaire et les modèles d'armées de nos principaux partenaires internationaux. Les cycles sur l'Ukraine et la dissuasion ont fait l'objet de recueils, accessibles sur le site internet de l'Assemblée nationale. La commission a en outre créé 5 missions d'information pour éclairer ses réflexions en amont de l'examen de la LPM : une mission d'information a évalué l'exécution des premières annuités de la LPM 2019-2025 tandis que 4 missions dites « flash » ont permis de faire un bilan sur les stocks de munitions, la défense sol-air, les enjeux militaires des fonds marins et la préparation opérationnelle.

Enfin, la commission a multiplié les rencontres. D'une part, en réalisant plus d'une vingtaine de déplacements auprès de partenaires internationaux pour mieux comprendre leurs perceptions des menaces, concourir à la convergence de nos cultures stratégiques et soutenir la dimension capacitaire de nos partenariats. D'autre part, en se rendant auprès de la communauté de défense dans les territoires, auprès d'unités militaires, de centres de la DGA et d'entreprises de défense. La commission a aussi mis l'accent sur l'association de nos concitoyens en organisant quatre débats publics sur le territoire national (à Brest, Périgueux, Biscarosse et Pau), qui ont regroupé chaque fois près de 200 citoyens, ainsi que plusieurs échanges thématiques en ligne, notamment sur le réseau social Discord.

La moitié des commissions permanentes de l'Assemblée s'est saisie du texte, commission des lois, des affaires étrangères et des finances, des affaires européennes avec de surcroît une saisine de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Les débats ont été particulièrement nourris. Avec **Jean-Michel Jacques** (Renaissance) comme rapporteur du projet de loi, et **Sabine Thillaye** (Démocrates) pour les quatre articles délégués à la commission des lois, au total, les parlementaires ont passé plus de 90 heures à discuter du texte lors des réunions en commission les mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023 et en séance publique. Au total, **721 amendements** ont été discutés en commission lors de l'examen du projet de loi, dont **229 ont été adoptés**. La commission a ensuite **adopté** le projet de loi, avec modifications [\[vidéo\]](#).

En séance, plus de 1 700 amendements ont été discutés et 342 ont été adoptés. C'est donc un texte enrichi et précisé sur de nombreux points qui est issu de l'Assemblée.

In fine, le projet de loi de programmation militaire a été **adopté** en première lecture avec 408 voix pour (soit 19 de plus que lors de la dernière LPM) et 87 contre.

Après le vote en première lecture par le Sénat, le travail s'est poursuivi en commission mixte paritaire le 10 juillet. 6 heures de débats ont permis de trouver un accord avec le Sénat sur un texte commun adopté ensuite par les deux chambres les 12 et 13 juillet 2023.



Programmation militaire pour les années 2024 à 2030 (vote solennel)

L'examen pour avis du projet de loi portant ratification des protocoles au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la Finlande et de la Suède

En application de l'article 87 du Règlement de l'Assemblée nationale, la commission de la défense nationale et des forces armées a décidé de se saisir pour avis du projet de loi portant ratification des protocoles au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la Finlande et de la Suède.

Mme Natalia Pouzyreff a été élue rapporteure pour avis de la commission.

La commission a émis un avis favorable à l'adoption du projet de loi [\[compte rendu de la séance du 26 juillet 2022\]](#) [\[vidéo\]](#)

L'examen pour avis du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI)

La commission de la défense nationale et des forces armées s'est saisie pour avis des articles 1er et 2 du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, la LOPMI, qui fixe les objectifs et programme les moyens humains, juridiques, budgétaires et matériels du ministère pour la période 2023-2027. La commission a élu **Xavier Batut** rapporteur pour avis.

La commission a étudié vingt et un amendements sur l'article 1 du projet de loi et en a adopté 7.

Les amendements adoptés en commission portaient notamment une adaptation du projet de LOPMI aux territoires ultramarins et une attention particulière aux nouvelles technologies et à la cybersécurité. En outre, la commission a proposé un amendement du texte afin d'exonérer les véhicules du SDIS et des forces de sécurité intérieure du malus écologique et mettre en avant les réserves de la gendarmerie et de la police nationale.

Finalement, la commission a émis un **avis favorable** pour les articles 1 et 2 du projet de loi [\[vidéo\]](#).

L'examen pour avis de l'article 7 (dispositions relatives aux personnels militaires) du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

 En application de l'article 87 du Règlement de l'Assemblée nationale, la commission de la Défense nationale et des forces armées a décidé de se saisir pour avis sur l'article 7 (dispositions relatives aux personnels militaires) du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (n°760).

Cette saisine était motivée par les enjeux du système des pensions de retraites pour les militaires. Notre modèle d'armée est en effet caractérisé par un régime spécifique de pensions militaires qui ne se réduit pas à la seule logique d'assurance vieillesse.

Servant des objectifs de défense, le régime de pensions militaire de retraites contribue à la régulation des flux de départs et de recrutement nécessaires à une armée jeune, employable et fortement hiérarchisée. Le régime est aussi un levier par lequel s'exprime une politique spécifique de reconnaissance et de contreparties en regard des obligations de l'état militaire. Cela fait des pensions militaire un élément essentiel de la condition militaire dont la commission de la défense nationale et des forces armées est garante compte tenu de la limitation des droits politiques et sociaux des militaires.

Mme **Corinne Vignon** a été élue rapporteure pour avis.

La commission a émis un avis défavorable à l'adoption des dispositions dont elle est saisie [\[vidéo\]](#).



Les avis sur les projets de loi de finances

Huits avis budgétaires sur le projet de loi de finances pour 2023.

La commission de la défense examine le projet de loi de finances initial sur trois missions budgétaires (Défense, Sécurité et Anciens Combattants, mémoire et liens avec la nation). Pour ce faire, elle a désigné 8 rapporteurs pour avis.

Les huit rapports pour avis examine les crédits budgétaires pour tout ou partie des missions dont ils se saisissent en consacrant une partie à l'examen d'une thématique particulière :

- Mission Anciens Combattants, mémoire et liens avec la nation avec comme thématique le service militaire volontaire (SMV), par Valérie Bazin-Malgras (avis n°369

tome I) ;

- Mission Défense, Environnement et prospective de la politique de défense avec comme thématique la préparation de l'avenir au défi de la guerre en Ukraine par Jean-Charles Larssonneur (avis n° 369 tome II) ;
- Mission Défense, Soutiens et logistique interarmées avec comme thématique la nouvelle politique de rémunération des militaires par Bastien Lachaud (avis n°369 tome III) ;
- Mission Défense, Préparation et emploi des forces – Forces Terrestres avec comme thématique les conséquences et premières leçons de la guerre en Ukraine pour la préparation et l'emploi des forces



terrestres par François Cormier-Bouligeon (avis n° 369 tome IV) ;

- Mission Défense, Préparation et emploi des forces – Marine avec comme thématique la place de la France et défense de ses intérêts stratégiques en Indopacifique par Yannick Chenevard (avis n°369 tome V) ;
- Mission Défense, Préparation et emploi des forces – Air avec comme thématique le défi du maintien en condition opérationnelle des aéronefs par Franck Gilletti (avis n° 369 tome VI) ;
- Mission Défense, Équipement des forces – Dissuasion avec comme thématique l’adaptation de la BITD à l’économie de guerre par Mounir Belhamiti (avis n°369 tome VII) ;
- Mission Sécurités, Gendarmerie nationale avec comme thématique la stratégie de la gendarmerie nationale dans les champs cyber et environnemental par Jean-Pierre Cubertafon (avis n°369 tome VIII).

Dans son avis budgétaire sur la **mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation** du projet de loi de finances pour 2023, Valérie Bazin-Malgras estime que le premier budget du nouveau quinquennat préserve et consolide les droits des ressortissants du code des pensions militaires d’invalidité et victimes de guerre (CPMIVG) et les mesures de reconnaissance envers les monde combattant en soulignant toutefois que des améliorations supplémentaires pourraient être envisagées.

La rapporteure pour avis consacre la partie thématique de son rapport aux dispositifs du ministère des armées en faveur de la jeunesse, en particulier au service militaire volontaire (SMV), un dispositif militaire d’insertion professionnelle prometteur et pourtant encore largement méconnu du grand public. Mme Bazin-Malgras identifie dans son avis plusieurs axes d’amélioration, touchant notamment au recrutement des jeunes et à l’harmonisation des contributions régionales complémentaires visant à assurer une solde minimum aux volontaires.

Pour étayer son analyse, la rapporteure pour avis a effectué des déplacements sur le terrain :

- **Brétigny-sur-Orge** – Visite du 2ème régiment du Service militaire volontaire (SMV) ;
- **Lusigny-sur-Barse** – Visite de la classe de défense du collège Charles Delaunay.

Dans son avis budgétaire relatif au **Programme 144 - Environnement et prospective de la politique de défense**, Jean-Charles Larsonneur souligne que les crédits inscrits dans le projet de loi de finances pour 2023 confirment les tendances observées les années précédentes. En conformité avec les objectifs fixés dans la loi de programmation militaire 2019-2025, le budget alloué au programme 144 confirme la volonté du ministère des Armées de poursuivre sa stratégie de remontée en puissance de nos armées. En particulier, l’objectif fixé dans la loi de programmation militaire 2019-2025 de porter le budget dédié à l’innovation de défense au titre des études amont à 1 milliard d’euros en crédits de paiement a non seulement été tenu en 2022, mais il est conforté cette année aussi.

Dans la partie thématique du rapport, le rapporteur pour avis a choisi de s’intéresser au processus de préparation de l’avenir au prisme de la guerre en Ukraine, qu’il analyse selon trois axes : les modalités de l’anticipation stratégique et ses perspectives d’évolution, l’intégration de l’innovation de défense dans les réflexions sur l’économie de guerre et, enfin, les enseignements de la guerre en Ukraine pour la politique d’innovation de défense.

*
* *

Dans son avis budgétaire sur la **mission Soutien et logistique interarmées (P178 et P212)** du projet de loi de finances pour 2023, Bastien Lachaud souligne les difficultés des services de soutien du ministère des armées. Le rapporteur met en exergue les limites des moyens du service de santé des armées (SSA) et les difficultés du Service de l’énergie opérationnelle en termes de ressources humaines et budgétaires. Le rapporteur pour avis décrit notamment dans son rapport les enjeux spécifiques du service du commissariat des armées dont les moyens consacrés aux infrastructures de restauration lui apparaissent insuffisants.

M. Lachaud consacre la partie thématique de son rapport à la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), soulignant que cette réforme était nécessaire au regard de la complexité du système précédent. mais pointant néanmoins l’insuffisante cohérence de la NPRM et l’insuffisante prise en compte des aspects indiciaires dans la réforme. Il relève les difficultés persistantes et les incertitudes pesant sur la mise en oeuvre de la NPRM et souhaite que soit entamée une réflexion plus vaste au sujet du pouvoir d’achat des militaires.

*
* *

L’avis budgétaire sur les crédits 2023 de l’Armée de Terre de François Cormier-Bouligeon revient sur l’exécution rigoureusement exécutée pour la cinquième année consécutive de la loi de programmation militaire. Pour l’Armée de Terre, l’augmentation de l’effort a permis de poursuivre la modernisation engagée, puisque 18% de la cible Scorpion devait être réalisée d’ici à la fin 2022 et 25% de la cible en 2023. Par ailleurs, des commandes cruciales ont été passées durant l’année avec 420 véhicules Serval supplémentaires et la réception de 18 chars Leclerc renouvelés. Néanmoins, le rapporteur s’est montré attentif à ce que l’inflation, la hausse des prix du carburant et la fin de gestion 2022 soient mieux garanties.

La seconde partie de l'avis est consacrée au tournant stratégique que constitue la guerre en Ukraine. Les conséquences sur les forces terrestres sont à la fois budgétaires et opérationnelles, marquées par des cessions importantes de matériels et de nouveaux déploiements visant à renforcer la posture dissuasive et défensive de l'OTAN sur le flanc est de l'Europe. Le rapporteur a évalué le juste équilibre entre cet effort et la préservation des capacités des forces terrestres. Il a en outre tiré les premières leçons de la guerre en Ukraine sur le durcissement de la préparation opérationnelle de l'armée de Terre et la pertinence de la modernisation en cours.

Pour étayer son analyse, des déplacements sur le terrain ont été réalisés :

- En **Estonie** (Tapa), les 12 et 14 septembre 2022, auprès des forces terrestres participant à la mission Lynx à Tapa afin d'évoquer les enjeux liés à la préparation opérationnelle à la haute intensité des forces terrestres, à l'interopérabilité et à la coopération des forces déployées ainsi qu'à l'avenir de la mission Lynx.
- Déplacement auprès du 27ème Bataillon de chasseurs alpins (27ème BCA) à **Annecy** le 7 septembre 2022.

*

* *

Dans son avis budgétaire portant sur la mission **Préparation et emploi des forces – Marine**, le rapporteur Yannick Chenevard revient sur le contexte nouveau de la Guerre en Ukraine qui intervient alors que la Marine nationale est à la croisée des chemins. Grâce aux efforts faits ces dernières années, notamment dans le cadre de la LPM 2019-2025 qui, pour la première fois depuis trente ans, a été respectée, celle-ci a pu bénéficier de nouveaux équipements et d'une amélioration bienvenue des conditions de vie des marins. La mécanique de réduction continue de ses capacités, à l'œuvre depuis la fin de la Guerre froide, si elle doit encore se poursuivre par effet d'inertie les deux prochaines années, n'en est pas moins enrayée. La remontée, toutefois, sera longue et surtout, rien ne dit que le format de la Marine fixé pour 2030, même atteint, sera suffisant. La Marine doit en effet désormais se préparer à un conflit de haute intensité en mer, être capable d'agir rapidement au plus loin du territoire métropolitain, tout en intégrant d'autres paramètres tels que le changement climatique, l'inflation ou la compétition nouvelle sur le marché du travail. Une réflexion sur les moyens comme sur les missions de la Marine nationale et, au-delà, sur l'ambition de notre pays pour sa défense, est donc nécessaire.



Le rapporteur a consacré la partie thématique de son avis à la place de la France et à la défense de ses intérêts en Indopacifique. La montée en puissance de la Chine sur le plan militaire et la course pour la suprématie mondiale engagée avec les États-Unis constituent une menace probablement bien plus importante pour la stabilité mondiale que la guerre en Ukraine, alors que, selon certains experts, l'aide massive apportée par les États-Unis à l'Ukraine, loin de signifier la fin de leur « pivotement » vers l'Asie, peut s'expliquer par la volonté d'affaiblir durablement la Russie pour mieux se concentrer sur la menace chinoise qui est et restera leur priorité. Les mêmes n'excluent cependant pas, que cette aide pousse la Russie vers la Chine, au risque d'une dépendance.

Pour étayer son analyse, des déplacements sur le terrain ont été réalisés :

- **Toulon** (12-14 septembre 2022) ;
- **Cherbourg** (19-20 septembre 2022) ;
- **Brest** (3 octobre 2022).

*

* *

Dans son avis budgétaire sur la mission **Préparation et emploi des forces - Air** du projet de loi de finances pour 2023, le rapporteur Frank Giletti souligne les limites de l'armée de l'Air et de l'Espace face à la multiplicité des enjeux stratégiques. Il met en exergue l'emploi conséquent sur plusieurs fronts de l'armée de l'Air et de l'Espace et son insuffisant renouveau capacitaire. Le député Franck GILETTI décrit par ailleurs la nécessité de mieux prendre en compte les aspects liés à la rémunération, la fidélisation, mais aussi les infrastructures et la formation. Le rapporteur souligne enfin ce que la LPM 2024-2030 devra comporter pour répondre, selon lui, aux attentes et aux lacunes.

Le rapporteur consacre la partie thématique de son rapport au défi du maintien en condition opérationnelle des aéronefs. A travers l'étude des récentes réformes du MCO aéronautique, le rapporteur revient sur la complexité des articulations entre forces armées et maîtres d'œuvre industriels, soulignant l'incertitude des résultats obtenus. Il regrette le caractère partiel des statistiques disponibles et émet plusieurs recommandations pour y remédier tout en promouvant une nouvelle étape dans la consolidation des relations entre les armées et la base industrielle et technologique de défense.

Dans le cadre des travaux de cet avis budgétaire, le rapporteur a réalisé les déplacements suivants

Bordeaux / Mérignac :

- Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Bordeaux – rencontre avec M. l'ingénieur général de l'armement Tanguy Lestienne, directeur du service industriel aéronautique de l'aéronautique (SIAé), M. l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'établissement, et le personnel de l'AIA ;
- Usine de Dassault Aviation à Mérignac – rencontre avec M. Bruno Giorgianni, M. Alain Garcia, conseiller du président, M. Hugues

Chambonnière, directeur de l'établissement, M. Gérard Rousset, responsable du soutien militaire, et le personnel de l'usine ;

Base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac – **Mont de Marsan :**

rencontre avec M. le général de corps aérien Laurent Lherbette, commandant des forces aériennes (CFA), M. le général de division aérienne Vincent Séverin, commandant en second du CFA, M. le général de brigade aérienne Julien Sabéné, chef d'état-major du CFA, M. le général de brigade aérienne Xavier Mirebien, commandant de la BASAL, M. le colonel Ludovic Louriou, commandant de la base aérienne, les officiers du CFA et les aviateurs de la base.

*

* *

- Base aérienne 118 de Mont de Marsan – rencontre avec M. le général de brigade aérienne Vincent Chusseau, commandant du centre d'expertise aérienne militaire (CEAM), M. le colonel Jean-Michel Herpin, commandant de la base aérienne.

Dans son avis budgétaire portant sur le **programme 146 - Équipement des forces – Dissuasion**, le rapporteur Mounir Belhamiti a souligné l'importance de l'effort budgétaire en faveur de l'équipement. Cet effort permettra un renouvellement capacitaire inédit dans nos armées. Ce renouvellement bénéficiera à l'ensemble des systèmes de forces, de la dissuasion à l'équipement conventionnel, en passant par les systèmes de commandement et d'information. Le rapporteur a mis en perspective les enjeux de la coopération avec l'Allemagne et le besoin d'anticiper toutes les situations qui pourraient nécessiter des ajustements..

Trois axes d'amélioration ont été soulevés pour adapter notre BITD à la nécessité de l'économie de guerre. D'abord, le rapporteur conseille une simplification des procédures, de l'expression des besoins des armées à la conduite des opérations d'armement sans omettre d'inciter à l'assouplissement des normes. Ensuite, le rapporteur a souligné l'importance de la sécurisation de nos approvisionnements et de la réduction des dépendances de notre BITD : il préconise de consolider notre politique d'exportation et de favoriser un renforcement raisonné des logiques de stocks. Enfin, le rapporteur recommande de renforcer les capacités de résilience de la BITD en cas de crise, en rénovant les procédures permettant de mobiliser les ressources humaines et matérielles qui lui seraient nécessaires pour faire face à une situation dégradée.

Dans le cadre des travaux de cet avis budgétaire, le rapporteur a réalisé les déplacements suivants

- **visite de la base aérienne 702 d'Avord** – rencontre avec M. le colonel Richard Gros, commandant de la base aérienne, les officiers et les personnels de la base ;
- **visite de l'usine MBDA à Bourges** – rencontre avec M. l'amiral (2S) Hervé de Bonnaventure, conseiller défense, le directeur et les personnels de l'établissement ;
- **visite de l'usine NEXTER à Bourges** – rencontre avec M. Nicolas Chamussy, président-directeur général de Nexter, le directeur et les personnels de l'établissement ;
- **visite du centre DGA techniques terrestres à Bourges** – rencontre avec M. l'ingénieur en chef de l'armement Emeric Wininger, directeur, et les personnels du centre ;

Pour son avis budgétaire portant sur la **Gendarmerie nationale**, le rapporteur Jean-Pierre CUBERTAFON a salué la mise en oeuvre concrète de la loi de programmation dès 2023 qui s'est traduite par une augmentation de 349 millions d'euros en crédits de paiement du programme 152 qui recouvre le budget de la gendarmerie. Les crédits de la gendarmerie sont sur une pente ascendante depuis plusieurs années. Les crédits supplémentaires prévus en 2023 doivent permettre de financer l'augmentation du schéma d'emplois de la gendarmerie de 950 équivalents temps plein et d'améliorer la présence des gendarmes sur le terrain en métropole comme en outre-mer.

Le rapporteur a retenu comme thématique de son avis budgétaire la stratégie de la gendarmerie nationale dans les nouveaux champs de la délinquance que sont le cyberspace et l'environnement. Pour le rapporteur, il est impératif d'aller plus loin dans ces domaines, l'ampleur du défi, l'état de la situation, l'urgence et l'étendue du champ d'action réclamant une mobilisation accrue. La création d'un commandement de la gendarmerie pour l'environnement et la santé publique disposant d'un ancrage marqué dans les territoires permettra de franchir une étape supplémentaire.

Dans le cadre des travaux de cet avis budgétaire, le rapporteur a réalisé les déplacements suivants

- **Groupement de gendarmerie départementale de Dordogne** : entretien avec M. le colonel Jean-Philippe Demange, commandant de groupement ; rencontre avec les personnels du groupement ;
- **Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace (Pontoise)** : audition de M. le général de brigade Christophe Husson, chef adjoint au commandement de la gendarmerie dans le cyberspace et de M. le lieutenant-colonel Laurent Lesobre, adjoint à la division technique au commandement de la gendarmerie dans le cyberspace.

Accéder aux avis budgétaires :



Sécurités :
Gendarmerie nationale
Avis n°369 - Tome VIII



Défense :
Équipement des forces
Dissuasion
Avis n°369 - Tome VII



Défense :
Préparation et emploi des forces
Air
Avis n°369 - Tome VI



Défense :
Préparation et emploi des forces
Marine
Avis n°369 - Tome VI



Défense :
Préparation et emploi des forces
Forces terrestres
Avis n°369 - Tome IV



Défense :
Soutien et logistique interarmées
Avis n°369 - Tome III



Défense :
Environnement et prospective de
la politique de défense
Avis n°369 - Tome II



Anciens combattants
Mémoire et lien avec la Nation
Avis n°369 - Tome I

L'activité de contrôle de la commission de la défense nationale et des forces armées

ANNEXES



Loïc Kervran, Vice-Président de la commission de la défense nationale et des forces armées

L'activité de contrôle de la commission de la défense nationale et des forces armées comprend :

- l'examen des propositions de nomination par le Président de la République ;
- les auditions ;
- les missions d'information ;
- les entretiens du président.

L'examen de la proposition de nomination de M. Gilles Andréani à la présidence de la commission du secret de la défense nationale

Du fait de l'intention du Président de la République de nommer M. Gilles Andréani à la présidence de la commission du secret de la défense nationale, la commission de la Défense, conformément à la loi organique n° 2010-837 et à la loi n° 2010-838 du 23 juillet 2010 relatives à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, s'est réunie le 4 avril 2023 pour auditionner M. Gilles Andréani et émettre un avis sur cette nomination, dans les conditions fixées par l'article 29-1 du Règlement.

Les résultats du scrutin, dépouillé le 12 avril 2023 en raison de l'audition de l'intéressé ce jour par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, qui a procédé à son vote dans la foulée, sont les suivants :

Assemblée nationale :

Nombre de votants : 44
Bulletins blancs, nuls ou abstentions : 12
Suffrages exprimés : 32
Avis favorables : 32
Avis défavorables : 0

Sénat :

Nombre de votants : 29
Bulletins blancs, nuls ou abstentions : 3
Suffrages exprimés : 26
Avis favorables : 26
Avis défavorables : 0

Au regard des résultats de ce scrutin, la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale et la commission de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat ont conjointement **émis un avis favorable** à cette nomination.

Les auditions

Les auditions de personnalités constituent de précieuses sources d'information pour les commissaires. Elles contribuent à assurer un suivi et un contrôle de l'action de l'exécutif dans la durée et permettent de mieux appréhender les enjeux des différents sujets d'actualité. Ces auditions sont généralement publiques et retransmises en ligne. Lorsqu'elles se déroulent en huis clos, elles font l'objet d'un compte-rendu écrit qui est accessible sur le site internet de la commission.

Ces auditions débutent par un exposé liminaire de la personnalité auditionnée, suivi d'un temps de questions-réponses avec les représentants des groupes politiques dans un premier temps, puis avec les commissaires qui le souhaitent.

Cycle sur l'état de la menace et la défense française :

- M. Pascal Boniface, Directeur de l'IRIS, M. Thomas Gomart, Directeur de l'IFRI, M. Bruno Tertrais, Directeur adjoint de la FRS. [\[compte-rendu du 5 juillet 2022\]](#) ;
- M. Sébastien Lecornu, Ministre des Armées [\[compte rendu du 7 juillet 2022\]](#) ;
- Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées [\[compte rendu du 13 juillet 2022\]](#) ;
- M. Stéphane Bouillon, secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale [\[compte rendu du 13 juillet 2022\]](#) ;
- M. Joël Barre, Délégué général pour l'armement [\[compte rendu du 13 juillet 2022\]](#) ;
- Général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre [\[compte rendu du 20 juillet 2022\]](#) ;
- Général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace [\[compte rendu du 20 juillet 2022\]](#) ;
- Général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la Gendarmerie nationale [\[compte rendu du 27 juillet 2022\]](#) ;
- Amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine [\[compte rendu du 27 juillet 2022\]](#) ;
- M. Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, M. Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie, M. Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur [\[compte rendu du 27 septembre 2022\]](#) ;
- Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et du Service national universel [\[compte rendu du 27 septembre 2022\]](#) ;
- Mme Catherine de Salins, Présidente du Haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) [\[compte rendu du 28 septembre 2022\]](#) ;
- M. Eric Trappier, président du CIDEF, président d'honneur du GIFAS, PDG de Dassault aviation, Pierre-Eric Pommelet, président du GICAN, PDG de Naval Group, Marc Darmon, Président du GICAT, DG adjoint de Thalès, PDG d'Elno [\[compte rendu du 28 septembre 2022\]](#) ;

- Nicolas Rousselier, chercheur au centre d'histoire de Sicneces Po Paris et de Philippe Vial, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne [\[compte rendu du 26 octobre 2022\]](#).

Projet de loi de finances pour 2023 :

- M. Sébastien Lecornu, Ministre des Armées [\[compte rendu du 4 octobre 2022\]](#) ;
- Mme Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire [\[compte rendu du 5 octobre 2022\]](#) ;
- Général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la Gendarmerie nationale [\[compte rendu du 5 octobre 2022\]](#) ;
- Associations d'anciens combattants [\[compte rendu du 5 octobre 2022\]](#) ;
- Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées [\[compte rendu du 5 octobre 2022\]](#) ;
- Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) [\[compte rendu du 11 octobre 2022\]](#) ;
- M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement [\[compte rendu du 11 octobre 2022\]](#) ;
- Organisations syndicales des personnels civils de la défense [\[compte rendu du 12 octobre 2022\]](#) ;
- Général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'Armée de Terre [\[compte rendu du 12 octobre 2022\]](#) ;
- M. Christophe Mauriet, secrétaire général pour l'administration au Ministère des Armées [\[compte rendu du 12 octobre 2022\]](#) ;
- Mme Alice Guitton, directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) [\[compte rendu du 12 octobre 2022\]](#) ;
- Amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine [\[compte rendu du 13 octobre 2022\]](#) ;
- Général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace [\[compte rendu du 13 octobre 2022\]](#) ;
- Associations professionnelles nationales des militaires (APNM) [\[compte rendu du 18 octobre 2022\]](#).

Retour d'expérience de la guerre en Ukraine :

- M. Étienne de Poncins, ambassadeur de France en Ukraine ([mercredi 9 novembre 2022](#))
- M. Olivier Zajec, professeur des universités et directeur de l'institut d'études de stratégie et de défense à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de M. Guillaume de Rougé, chercheur associé au centre interdisciplinaire sur le nucléaire et la stratégie ([compte rendu du mercredi 16 novembre 2022](#));
- Vice-amiral Hervé Bléjean, directeur général de l'état-major de l'Union européenne. ([mercredi 16 novembre 2022](#))
- Colonel (ER) Michel Goya, ancien officier des Troupes de marine, chercheur indépendant, de M. Xavier Tytelman, consultant sécurité et défense, et du général (2S) Michel Yakovleff, chef de la majeure « politique de défense » à l'IHEDN, sur les enjeux, à travers l'exemple ukrainien, du renseignement d'origine sources ouvertes (OSINT) et la transparence du champ de bataille ([mercredi 23 novembre 2022](#))
- M. Camille Grand, chercheur au Conseil européen des relations internationales, ancien Secrétaire général adjoint de l'OTAN, sur : l'OTAN face au nouveau contexte stratégique induit par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ([mercredi 23 novembre 2022](#))
- Général de division aérienne Vincent Breton, directeur du centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE), accompagné pour l'armée de Terre, du général de division Pierre-Joseph Givre, directeur du Centre de doctrine et de l'enseignement du commandement (CDEC), pour l'armée de l'Air et de l'espace, du lieutenant-colonel Jérémy Gueye, du bureau emploi, chef de division doctrine-RETEX et pour la Marine, du capitaine de vaisseau Guillaume Desgrées du Loû, du bureau des opérations aéronavales, sur les enseignements du conflit ukrainien ([mercredi 30 novembre 2022](#))
- M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement, sur le retour d'expérience capacitaire de l'Ukraine ([mercredi 30 novembre 2022](#))
- Général de division Aymeric Bonnemaïson, commandant de la cyberdéfense ([mercredi 7 décembre 2022](#))
- Mme Anne-Claire Legendre, porte-parole, directrice de la communication et de la presse au Ministère des affaires étrangères, de Mme Angélique Palle, chercheur à l'institut de recherche stratégique de l'école militaire, et de M. Sébastien Abis, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), directeur du club Déméter, sur le caractère hybride des conflits et l'utilisation d'armes multichamps (respectivement dans les domaines informationnels, énergétique et alimentaire) ([mercredi 7 décembre 2022](#));
- Mme Alice Rufo, directrice générale des relations internationales et de la stratégie au ministère des Armées et de M. Philippe Errera, directeur général des affaires politiques et de sécurité au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ([mercredi 14 décembre 2022](#))

- Général de division aérienne Philippe Adam, commandant de l'espace, sur les enseignements du conflit ukrainien ([mercredi 14 décembre 2022](#))
- M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, sur le soutien à l'Ukraine ([mercredi 15 mars 2023](#)).

La dissuasion nucléaire française :

- Amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine, et du vice-amiral d'escadre Jacques Fayard, commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (ALFOST), sur la dissuasion nucléaire ([compte-rendu du 11 janvier 2023](#))
- Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, sur la dissuasion nucléaire [[compte rendu du 11 janvier 2023](#)]
- M. François Jacq, administrateur général du Commissariat général à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et de M. Vincenzo Salvetti, directeur des applications militaires au CEA, sur la dissuasion nucléaire [[compte rendu du 18 janvier 2023](#)].
- Mme Emmanuelle Maître, chargée de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), de Mgr Antoine de Romanet et de M. Jean-Marie Collin, porte-parole de ICAN France, sur les questions éthiques liées à la dissuasion nucléaire [[compte rendu du 18 janvier 2023](#)].
- M. Pierre Éric Pommellet, président-directeur général de Naval Group, de M. André-Hubert Roussel, président exécutif d'ArianeGroup, de M. Antoine Bouvier, directeur de la stratégie et des affaires publiques d'Airbus, et de l'amiral (2S) Hervé de Bonnaventure, conseiller défense du Président-directeur général de MBDA [[compte rendu du 25 janvier 2023](#)].
- Général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, Général de corps aérien, Jérôme Bellanger, commandant des forces aériennes stratégiques [[compte rendu du 25 janvier 2023](#)]
- M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement [[compte rendu du 1er février 2023](#)]
- M. Philippe Errera, directeur général des affaires politiques et de sécurité au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères [[compte rendu du 1er février 2023](#)].

La comparaison du modèle d'armée français avec des modèles d'armée étrangers :

- M. Tobias Ellwood, Président de la commission de la défense à la Chambre des communes du Royaume-Uni sur la politique de défense britannique ([mercredi 1er mars 2023](#))
- S.E.M. l'ambassadeur de Norvège, Niels Engelschion et du général prince Joachim, attaché de défense du Danemark, sur la politique de défense du Danemark, du capitaine de vaisseau Anssi Munkki, attaché de défense de Finlande sur la politique de défense finlandaise et du colonel Carl Tiselius, attaché de défense de Suède sur la politique de défense suédoise ([mercredi 15 mars 2023](#))
- Général Marco Buscemi, attaché de défense auprès de l'ambassade d'Italie à Paris, sur la politique de défense et le modèle d'armée italien ([mercredi 22 mars 2023](#))
- Son Excellence M. Dimitrios Zevelakis, ambassadeur de Grèce en France, sur la politique de défense et le modèle d'armée grec ([mercredi 22 mars 2023](#))

- M. Louis Gautier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sur l'évolution du modèle d'armée français depuis la seconde guerre mondiale ([mercredi 29 mars 2023](#))
- Général Carsten Breuer, Generalinspekteur de la Bundeswehr, sur la BundesWehr; ([mercredi 5 avril 2023](#))

La loi de programmation militaire 2024 - 2030 :

- M. Sébastien Lecornu, ministre des armées ([mardi 24 janvier 2023](#))
- M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées ([mercredi 5 avril 2023](#))
- M. Pierre Moscovici, président du Haut Conseil des finances publiques ([mercredi 5 avril 2023](#))
- M. le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées ([jeudi 6 avril 2023](#))
- M. le général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace ([jeudi 6 avril 2023](#))
- M. Stéphane Bouillon, secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale et M. Vincent Strubel, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information ([jeudi 6 avril 2023](#))
- M. Christophe Mauriet, secrétaire général pour l'administration au Ministère des Armées ([mercredi 12 avril 2023](#))
- Mme Laurence Marion, directrice des affaires juridiques au Ministère des Armées ([mercredi 12 avril 2023](#))
- M. Bernard Emié, directeur général de la sécurité extérieure ([mercredi 12 avril 2023](#))
- M. le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'Armée de Terre ([mercredi 12 avril 2023](#))
- M. l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine ([mercredi 12 avril 2023](#))
- M. le général de brigade aérienne Cédric Gaudillière, chef de la division "cohérence capacitaire" de l'état-major des armées ([jeudi 13 avril 2023](#))
- M. le général de division Aymeric Bonnemaïson, commandant de la cyberdéfense ([jeudi 13 avril 2023](#))
- M. le médecin général des armées Philippe Rouanet de Berchoux, directeur central du service de santé des armées ([jeudi 13 avril 2023](#))
- M. le général de corps d'armée Philippe Susnjara, directeur du renseignement et de la sécurité de la défense ([jeudi 13 avril 2023](#))

- M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire ([jeudi 13 avril 2023](#))
- M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement ([mercredi 2 mai 2023](#))
- M. le contrôleur général des armées Thibaut de Vanssay, directeur des ressources humaines du Ministère des armées ([mercredi 3 mai 2023](#))
- M. Pierre Éric Pommellet, président-directeur général de Naval group, de M. Éric Béranger, président-directeur général de MBDA, de M. Nicolas Chamussy, directeur général de Nexter, de M. Emmanuel Levacher, président-directeur général d'Arquus, et de M. Philippe Bouquet, secrétaire général du Comité Richelieu [[compte rendu du 3 mai 2023](#)].
- M. Philippe Duhamel, directeur général adjoint Systèmes de mission défense de Thalès, de M. Franck Saudo, président de Safran Electronics & Defense, de M. le général (2S) Guy Girier, conseiller défense d'Airbus, et de M. Charles-Henri du Ché, conseiller militaire d'ArianeGroup [[compte rendu du 3 mai 2023](#)].
- M. le général de division Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général de la Garde nationale et de M. le général (2S) Michel Delion, pilote du groupe de travail « Réserve militaire » [[compte rendu du 3 mai 2023](#)].
- Organisations syndicales des personnels civils de la défense [[compte rendu du 4 mai 2023](#)].
- Associations professionnelles nationales des militaires (APNM) [[compte rendu du 4 mai 2023](#)].
- Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) [[compte rendu du 4 mai 2023](#)].
- Mme Huguette Tiegna, députée et de M. Ludovic Haye, sénateur, sur leur rapport présenté devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les lois de programmation militaire et l'innovation [[compte rendu du 17 mai 2023](#)].

Orion 5, phase parlementaire de l'exercice militaire et interministériel ORION :

- M. Nicolas de Maistre, directeur de la protection et de la sécurité de l'État au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) [[compte rendu du 7 juin 2023](#)].
- M. le général de division Yves Métayer, chef de la division « emploi des forces » à l'état-major des Armées. [[compte rendu du 7 juin 2023](#)]
- Stress test, à huis clos, pour la commission de la défense nationale et des forces armées, sur le fondement de l'exercice Orion, avec la participation de M. Guillaume Lasconjarias, directeur des études et de la recherche à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de M. François Saint-Bonnet, professeur en histoire du droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas. [[compte rendu du 28 juin 2023](#)];



Audition du Général Carsten Breuer, Generalinspekteur de la Bundeswehr

En dehors des cycles thématiques, différentes auditions de nombreuses personnalités ont été organisées :

- M. Bernard Pêcheur, président du Comité d'éthique de la défense sur l'avis du Comité sur "l'éthique de la défense spatiale" [\[compte rendu du 14 juin 2023\]](#) ;
- Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire sur le nouveau plan d'accompagnement des blessés militaires et de leurs familles [\[compte rendu du 14 juin 2023\]](#) ;
- M. Jean-Marie Bockel, Président de la commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis, sur l'activité de cette commission depuis sa création [\[compte rendu du 21 juin 2023\]](#) ;
- Vice-amiral d'escadre Nicolas Vaujour, sous-chef d'état-major « opérations » de l'état-major des armées, sur le retour d'expérience de l'opération Sagittaire, opération d'évacuation des ressortissants français au Soudan [\[compte rendu du 21 juin 2023\]](#) ;





Présentation de la posture permanente de sécurité aérienne à Mme Elisabeth Borne, Première ministre



Les missions d'informations

Les missions d'informations donnant lieu à un rapport d'information (Art. 145 du règlement)

L'article 145 du Règlement de l'Assemblée nationale prévoit la possibilité de créer des missions d'information temporaires au sein de chaque commission ou commune à plusieurs. C'est l'un des moyens de contrôle traditionnels du Parlement. Leurs conclusions donnent lieu à un vote de la commission autorisant la publication du rapport. Leur durée est variable et n'est pas limitée à six mois contrairement aux commissions d'enquête. Elles associent représentants de la majorité et de l'opposition, ce qui se traduit par la nomination de deux co-rapporteurs. Ces rapports dressent un état des lieux et formulent des propositions

Des missions dite « flash », d'une durée de deux à trois mois, permettent d'évaluer des sujets d'actualité spécifiques dans des délais très ramassés.

Sept missions d'information ont été créées entre juin 2022 et juillet 2023 par la commission de la défense.

Sur cette période, cinq missions d'information ont rendu leur rapport :



- **Mission d'information sur le bilan de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025** (Yannick CHENEVARD – Renaissance et Laurent JACOBELLI – Rassemblement National) – ([rapport n° 864](#)) [[vidéo](#)]

Dans le rapport de la mission d'information sur le bilan de la loi de programmation militaire 2019-2025, les deux rapporteurs, M. Yannick CHENEVARD et M. Laurent JACOBELLI ont souligné le caractère singulier

des lois de programmation militaire. Les rapporteurs se sont félicités du rôle de la LPM 2019-2025 dans la réparation des armées françaises après deux décennies de coupe budgétaire : les moyens mis en place ont été à la mesure des menaces auxquelles est confrontée la France alors que l'exécution des premières annuités de la LPM a respecté à l'euro près la trajectoire fixée.

La loi de programmation militaire 2019-2025 a permis de réparer nos armées, abîmées par 25 ans de contractions budgétaires, et d'initier la remontée en puissance de notre outil de défense. Tel est le constat général que les rapporteurs ont pu faire à l'issue de leurs travaux.

Toutefois, malgré le bilan globalement positif de l'exécution de la loi de programmation militaire 2019-2025, les rapporteurs ont identifié plusieurs axes d'effort en vue de la future loi de programmation militaire. Si ces derniers concernent surtout les ressources humaines et les infrastructures, d'autres secteurs devront également faire l'objet d'une attention particulière, parmi lesquels le cyber, le renseignement ou encore les coopérations européennes.

Pour répondre à ces enjeux, les rapporteurs ont formulé 41 propositions. Celles-ci portent sur l'exécution financière des LPM, la modernisation capacitaire, les coopérations européennes, le renseignement, le cyber, l'espace, l'innovation, l'activité opérationnelle et la condition militaire. Les rapporteurs proposent en outre de mieux associer la représentation nationale aux travaux d'actualisations et d'ajustements annuels de la programmation militaire.

Cette mission d'information a fait l'objet des déplacements suivants :

- **Visite du camp militaire de Carpiagne, 1er régiment étranger de cavalerie** – rencontre avec M. le colonel Henri Leinekugel Le Coq, commandant du régiment, les officiers et les personnels du régiment ;

- **Visite de la base navale de Brest** – rencontre avec M. le vice-amiral d'escadre Olivier Lebas, préfet maritime de l'Atlantique, les officiers et les personnels de la base ;

- **Visite de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey** – rencontre avec M. le colonel Olivier Fix, commandant de la base aérienne, les officiers et les personnels de la base ;

- **Visite de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy** – rencontre avec M. le colonel Guillaume Vernet, commandant de la base aérienne, les officiers et les personnels de la base.

*

* *



- **Mission d'information flash sur les stocks de munitions** (Vincent BRU - Démocrates et Julien RANCOULE – Rassemblement National) – ([rapport n° 865](#)) [[vidéo](#)]

Alors que l'histoire des conflits est marquée par une tension récurrente sur les munitions, les rapporteurs Vincent BRU et Julien RANCOULE ont souhaité évaluer la capacité de la France à soutenir un effort militaire d'ampleur au travers des capacités de stockage et de production de munitions. Les rapporteurs ont constaté la dégradation globale des stocks français de munitions depuis la fin de la guerre froide. Cette situation semble désormais intenable au regard du contexte stratégique et des ambitions militaires de la France.

Conséquence des « dividendes de la paix », cette dégradation a entraîné une structuration de la filière munitionnaire selon une logique de flux et non plus de stocks. Si la reconstitution des stocks de munitions soulève des enjeux très différents selon qu'il s'agisse de munitions simples ou complexes, elle doit aussi prendre en compte le fait que la politique de remontée des stocks relève des armées mais que, l'intensification des flux de production repose sur la base industrielle et technologique de défense : les stocks doivent assumer un rôle de tampon avant que la production industrielle puisse durablement soutenir les armées en cas de conflits durables. L'enjeu est donc d'adapter la base industrielle et technologique de défense française aux exigences d'un champ de bataille durci : c'est en partie l'objet de l'économie de guerre.

Dans cette perspective, garantir la soutenabilité économique des entreprises munitionnaires en assurant la visibilité et la régularité des commandes est un préalable. Il est en outre indispensable d'actionner tous les leviers de l'économie de guerre pour accélérer une montée en cadence – simplifier les normes et les exigences, sécuriser les approvisionnements, consolider les ressources humaines. Les rapporteurs invitent toutefois à ne pas sacrifier la préparation de l'avenir en matière de munition à l'urgence du rechargement des stocks.

Cette mission d'information a fait l'objet des déplacements suivants :

- **Visite du site du service interarmées des munitions de Savigny-en-Septaine**, le 9 janvier 2023 – rencontre avec le général de brigade Éric Laval, directeur du service interarmées des munitions et chef de la division munitions de l'état-major des Armées ;

- Visite des sites de MBDA (Bourges Aéroport) et de Nexter Arrow Tech (La Chapelle-Saint-Ursin) le 16 janvier 2023.

*

* *



• **Mission d'information flash sur la préparation opérationnelle** (Brigitte LISO - Renaissance et Anna PIC - Socialiste) - ([rapport n° 822](#)) [vidéo]

La préparation opérationnelle est le produit de plusieurs facteurs : une doctrine, des équipements performants et des personnels entraînés selon les bonnes tactiques. En un mot, la préparation opérationnelle reflète la capacité de nos armées à être prêtes en permanence. Une préparation

opérationnelle adaptée, tant par la qualité de l'entraînement proposé, que par le volume d'heures qui lui est consacré, garantit la crédibilité de nos armées et participe ainsi à décourager l'adversaire.

Si le très bon niveau de préparation opérationnelle de l'armée française est reconnu par l'ensemble de nos alliés et partenaires, la principale difficulté réside aujourd'hui dans la nécessité d'adapter cette préparation aux évolutions du contexte stratégique, aux mutations technologiques et aux nouvelles menaces. Or la guerre en Ukraine induit de nouvelles exigences pour être prêts à des conflits hybrides de longue durée comportant des phases de haute intensité alors que les armées françaises sortent de trente ans de conflits asymétriques. Pour s'adapter à ces nouvelles exigences, la montée en gamme de la préparation opérationnelle demeure fortement conditionnée par la disponibilité du personnel et des matériels, qui constituent autant de freins au nécessaire durcissement de la préparation opérationnelle.

Dans la perspective de la nouvelle loi de programmation militaire, les rapporteuses Brigitte LISO et Anna PIC ont été vigilantes à ce que les effets bénéfiques de la dynamique initiée par la LPM 2019-2025 ne soient pas amoindris ou reportés du fait du contexte macroéconomique fortement inflationniste ou par la nécessité de financer des surcoûts non prévus par la programmation. La préparation opérationnelle ne devra pas servir de variable d'ajustement. Il apparaît aujourd'hui impératif de concentrer les efforts sur l'atteinte des cibles d'activité inscrites en LPM et de donner aux forces les moyens correspondants aux ambitions fixées. Il convient en conséquence de veiller au maintien de l'équilibre entre les crédits dévolus aux équipements et ceux permettant aux forces de s'entraîner sur ces mêmes matériels et de les soutenir.

Cette mission d'information a fait l'objet des déplacements suivants :

- **Commandement des forces terrestres et quartier général du Corps de réaction rapide – France, Lille**, le 30 novembre 2022.

- **Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COME2CIA), Mourmelon et Centre d'entraînement au combat de l'armée de Terre (CENTAC-1er BCP), Mailly-le-Camp**, le 11 janvier 2023.



• **Mission d'information flash sur la défense sol-air** (Natalia Pouzyreff - Renaissance et Jean-Louis Thiériot – Les Républicains) - ([rapport n° 866](#)) [vidéo]

Les rapporteurs Natalia POUZYREFF et Jean-Louis THIERIOT ont souhaité évaluer les moyens et la crédibilité de la défense sol-air en France et en Europe à l'aune de ce que dévoile la guerre en Ukraine des conflits de haute intensité possibles. Mettant en garde contre le « confort opératif » découlant de 30 ans de supériorité aérienne incontestée et constatant que la défense sol-air est redevenue un élément clef du succès des opérations militaires et de la protection du territoire national, les deux rapporteurs ont établi que la DSA (Défense Sol-Air) française dispose d'une capacité de défense multicouche solide qui empêche de parler de « trou capacitaire » en la matière mais dont le volume reste trop réduite et dont certains segments doivent être confortés.

Les rapporteurs recommandent d'augmenter le volume des forces existantes, que cela soit pour les systèmes d'arme ou de stock de munitions. Les rapporteurs conseillent en outre de moderniser les systèmes existants, que cela soit par une mise à jour du SAMP/T ou du remplacement du système Crotale. Cette modernisation pourrait s'accompagner d'un réinvestissement dans le domaine de l'artillerie sol-air, qui dispose d'une nouvelle pertinence notamment vis-à-vis de la lutte anti drone. Enfin, les rapporteurs ont souligné l'importance de disposer d'une nouvelle capacité sol-air mobile et sous blindage, capable d'accompagner les forces mobiles au combat.

Cette mission d'information a fait l'objet des déplacements suivants :

- **54ème régiment d'artillerie à Hyères** : colonel Adrien de Tarlé, commandant du régiment

- **Base aérienne d'Avord** : colonel Richard Gros, commandant de la Base aérienne 702, lieutenant-colonel Robert, commandant de l'ESADA (Escadre Sol Air de la Défense aérienne)

- **Prague (République tchèque)** : l'Ambassadeur de France en Tchéquie, M. Alexis Dutertre, la Chambre des députés (membres de la Commission de la défense) ; le Directeur au Ministère des Affaires étrangères, M. Ivan Pocuch ; le Directeur des relations internationales au ministère de la Défense, M. le vice-ministre Jires.

- **Varsovie (Pologne)** : l'Ambassadeur de France en Pologne, M. Frédéric Billet ; M. Piotr Pacholski, colonel Marek Przymanowski, M. Jakub Zydbel au Ministère de la Défense (Division de la politique de contrôle des armements et de défense antimissiles), Institut polonais des affaires internationales (PISM), M. le directeur ; Assemblée nationale polonaise (SEJM) : M. le Président de la Commission de la Défense, Michael Jach ;

- **Rome (Italie)** : l'Ambassadeur de France en Italie, M. Christian Masset ; la Chambre des députés : M. Antonio Minardo, Président de la Commission de la Défense, Mme Monica Ciaburro, Vice-Présidente ; État-major des Armées : Amiral Stefano Barrieri, directeur de la cohérence capacitaire ; MBDA Italie : M. Giuseppe Cossiga, Directeur des relations institutionnelles ; Institut des affaires internationales italiennes (Think Tank) : M. Alessandro Marrone, directeur, M. Elio Calcagno, chercheur.

*

* *



- **Mission d'information flash sur les fonds marins** (Lysiane METAYER - Renaissance et M. Aurélien SAINTOUL – La France insoumise) - ([rapport n° 822](#)) [[vidéo](#)]

Ayant identifié les fonds marins comme un nouvel espace de conflictualité, les principales puissances de la planète ont, à des degrés divers, mis en place des stratégies de guerre des fonds marins (Seabed Warfare) s'appuyant sur le développement de technologies issues pour l'essentiel de la recherche civile et permettant d'intervenir dans ce milieu hostile et largement méconnu. Les rapporteurs Lysiane METAYER et Aurélien SAINTOUL ont évalué dans leur mission flash l'état de préparation de la France à ce nouvel enjeu de défense.

Disposant de la deuxième plus grande zone économique exclusive (ZEE) du monde, déployant sa Marine sur l'ensemble des mers pour défendre ses intérêts et ses valeurs, la France s'est à son tour dotée, le 16 février 2022, d'une stratégie de maîtrise des fonds marins (MFM). Prenant acte de l'importance stratégique des enjeux des fonds marins, elle fixe pour notre pays une double ambition, à la fois opérationnelle et capacitaire, les deux étant étroitement liées. Fort d'une base industrielle et technologique performante et innovante, la France a les moyens de développer des capacités de maîtriser des fonds marins et, avec le programme France 2030, a posé un jalon important pour y parvenir en toute autonomie d'ici à 2025-2028. Dans l'intervalle, la Marine nationale louera des drones et des robots, à la fois pour accomplir ses missions de MFM mais également pour affiner ses besoins opérationnels.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, les rapporteurs ont formulé sept propositions pour une stratégie MFM plus ambitieuse, à la fois sur le plan capacitaire et opérationnel, qui tire pleinement parti de l'ensemble des possibilités offertes par les fonds marins.

Cette mission d'information a fait l'objet des déplacements suivants :

Toulon (France) : Marine Tech – M. Thierry Carlin, directeur général ; Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer – M. Vincent Rigaud, directeur du centre Méditerranée ; Exail – M. Alain Fidani, directeur recherche et innovation et M. Jérôme Chrétien, directeur des affaires publiques.

*

* *

- **Mission d'information flash sur les défis de la cyberdéfense** (Mme. Anne LE HENANFF - Horizons et apparentés et M. Frédéric MATHIEU - La France insoumise)

La mission a été lancée au cours du mois d'avril 2023 et n'a pas encore achevé ses travaux. Son rapport devrait être présenté en fin d'année 2023.

*

* *

Mission d'information flash sur le bilan du soutien militaire à l'Ukraine (M. Christophe NAEGELEN - LIOT et M. Lionel ROYER-PERREAUT - Renaissance)

La mission a été lancée au cours du mois d'avril 2023 et n'a pas encore achevé ses travaux. Son rapport devrait être présenté fin septembre 2023.

Les visites de terrain

Les déplacements sur le territoire national

Des déplacements ont été réalisés sur le sol national avec un séquençage en trois temps : rencontre d'une unité militaire, visite d'une entreprise de la BITD et tenue d'une réunion publique ayant un ordre du jour précis. Les déplacements suivants ont eu lieu :

- Une délégation de la commission de la Défense nationale et des forces armées, conduite par le Président Gassilloud et composée de Mesdames Josy Poueyto, Sabine Thillaye et de Monsieur Vincent Bru, s'est rendue à **Pau** les 16 et 17 novembre 2022. À Pau, une première réunion publique a permis à des jeunes, des élus, des entrepreneurs, des enseignants, des militaires, des retraités, sur le rôle de chaque citoyen en matière de Défense nationale. A l'occasion de cette visite, les parlementaires ont pu également visiter le commandement des forces spéciales - Terre, le 5ème régiment d'hélicoptères de combat (5ème RHC), le 4ème régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4ème RHFS) et l'Ecole des troupes aéroportées (ETAP) et leur Base de soutien. Enfin, ils ont pu rendre visite à l'entreprise Héli-Union.
- Une délégation de la commission de la défense s'est rendue à **Brest** les 18 et 19 janvier 2023 pour visiter la Force océanique stratégique et l'escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). Ce déplacement a également donné lieu à une rencontre-débat avec des citoyens venant de tous horizons ; si le thème de la rencontre était « la défense au coeur de nos territoires », la politique étrangère, la dissuasion nucléaire et l'innovation ont fait l'objet de nombreux échanges.
- Une délégation de la commission de la Défense nationale et des forces armées, conduite par le Président Gassilloud et composée de Madame Pascale Martin et de Messieurs Jean-Pierre Cubertaon, Vincent Bru et José Gonzalez, s'est rendue en **Dordogne** les 1er et 2 mars dernier. La délégation a visité le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) de Saint-Astier et l'entreprise Eurengo à Bergerac. Le débat public « La Défense nationale et vous », organisé par le député Jean-Pierre Cubertaon a rencontré un franc succès avec un peu plus de 150 participants.
- Une délégation de la commission de la Défense nationale et des forces armées s'est rendue à **Bordeaux et Biscarrosse** les 29 et 30 mars 2023. Elle a visité le salon dédié aux forces spéciales, le SOFINS (Special Operations Forces Innovation Network Seminar). A l'occasion de ce déplacement, les parlementaires ont également visité le site de la DGA à Biscarrosse et le laser Mégajoule du CEA au Barp. Enfin une réunion publique rassemblant plus de 150 personnes a été organisée à Biscarrosse sur le thème de la dissuasion nucléaire.





Par ailleurs, d'autres visites ont eu lieu notamment auprès de la BITD :

- Visite du salon IAC Paris 2022, 21 septembre 2022
- Visite de Preligens (Entreprise d'intelligence artificielle), 27 octobre 2022
- Rencontre des acteurs de l'industrie navale de la défense, salon Euronaval, 21 octobre 2022
- Visite des groupes Cybergun et Verney-Carron, fabricants d'armes légères à Saint-Etienne, 13 décembre 2022
- Visite de l'usine Nexter Group, Roanne, 22 mars 2023
- Visite du groupe INEOS Grenadiers à Hambach, 31 mars 2023
- Visite du Salon du Bourget, juin 2023

D'autres visites et embarquements ont également eu lieu auprès des forces armées :

- Visite de la Base Aérienne d'Evreux, novembre 2022.
- Visite de l'école des troupes aéroportées/ Visite de l'entreprise Hélic-Union, du 5ème Régiment d'hélicoptères de combat et du 4ème Régiment d'hélicoptères des forces spéciales, novembre 2022
- Visite SNU de Vaugneray (Rhône, 69), 18 novembre 2022
- Visite de la base aérienne 123 d'Orléans Bricy, Fin 2022
- Visite de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, Fin 2022
- Visite de l'école Polytechnique, 12 janvier 2023
- Visite du camp militaire de Carpiagne, Fin 2022
- Embarquement à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle, 02 mars 2023
- Visite du troisième régiment hussard franco-allemand, 31 mars 2023
- Visite et rencontre avec le troisième régiment hussard franco-allemand, 31 mars 2023

Les déplacements internationaux

Des représentants de la commission de la défense peuvent se déplacer à l'international pour étudier des problématiques particulières dans le cadre de missions de courte durée, qui peuvent donner lieu, en commission, à des comptes rendus.

En complément des déplacements internationaux lors des missions d'informations et des avis budgétaires, **quinze** missions internationales de terrain ont été conduites de juin 2022 à juillet 2023 à l'international :

- **Roumanie** : une délégation de députés de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale s'est rendue en Roumanie du 21 au 23 juillet. Cette délégation était composée du président Thomas Gassilloud (Renaissance) et de deux vice-présidents, Isabelle Santiago (PS) et Jean-Louis Thiériot (LR). La délégation a pu visiter toutes les implantations sur lesquelles des forces françaises sont déployées, de Constanza à Cincu, et rencontrer des parlementaires et des membres du Gouvernement roumain.
- **République tchèque** : la députée Anna Pic (PS) a représenté la commission lors de la conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) tenue à Prague au titre de la Présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne. Les 4 et 5 septembre 2022, la députée a notamment pu rencontrer les partenaires européens, rassemblés durant plusieurs tables-rondes sur des sujets portant sur l'Europe de la défense.
- **République démocratique du Congo** : le Président Thomas Gassilloud s'est rendu à Kinshasa du 6 au 8 octobre 2022 à l'occasion de la 6ème conférence du Réseau des Parlementaires africains membres des commissions défense et sécurité, organisée annuellement dans une capitale africaine par la Fondation Konrad Adenauer. Le président Gassilloud a pu échanger avec ses homologues pendant toute la matinée du sur « le travail parlementaire au quotidien au sein des Commissions sécurité et défense en Europe » ainsi que sur la politique de la France en Afrique. Ce déplacement a été mis à profit pour organiser des rencontres bilatérales avec le Ministre de la défense et les homologues congolais de l'Assemblée nationale et du Sénat du Président Gassilloud au cours desquelles les enjeux sécuritaires, économiques et énergétiques ont été évoqués ainsi que l'aide apportée par la France.



Visite par la commission de la base opérationnelle de l'île longue

- **Sénégal** : Mme la députée Valérie Bazin-Malgras (LR) s'est rendue au Sénégal les 24 et 25 octobre dernier afin de participer à la 8ème édition du forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique au sein d'une délégation française conduite par Mme Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux. Au cours de ce déplacement, la députée a pu assister au forum et a été conviée par la secrétaire d'Etat à participer à trois séquences : visite du projet de vaccinopôle de l'Institut Pasteur, rencontre avec la jeunesse sénégalaise et visite des éléments français au Sénégal (EFS).
- **Indonésie** : la députée Anne Genetet (Renaissance) s'est rendue du 2 au 5 novembre 2022 au salon IndoDéfense tenu à Jakarta. Pays majeur pour la BITD française, la députée a pu représenter la commission auprès d'un gouvernement qui a notamment fait l'acquisition de canons CAESAR et de Rafale, et qui est intéressé par des sous-marins de construction française.
- **Allemagne** : une délégation de députés de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale s'est rendue à Berlin du 30 novembre au 2 décembre 2022. Cette délégation transpartisane était composée du président Thomas Gassilloud (Renaissance), du vice-président Jean-Louis Thiériot (LR), de Josy Poueyto (MODEM), de Sabine Thillaye (MODEM) et de Natalia Pouzyreff (Renaissance). Des conclusions ont été tirées de cette visite auprès de l'ambassade de France, de la ministre allemande de la défense, de membres de think tank et de députés de la commission de la défense du Bundestag. La délégation a aussi participé à une table ronde organisée par la Friedrich Ebert Stiftung et l'IFRI sur les stratégies au Sahel. Enfin, Mme Pouzyreff est intervenue au Parizer Platz dialogue.
- **Maroc** : le Président Thomas Gassilloud s'est rendu au Maroc le 19 décembre 2022 où il a rencontré le président de la Chambre des Représentants, M. Rachid Talbi Alami. Le président Alami a évoqué les conséquences internationales de la guerre en Ukraine qui se faisaient ressentir au Maroc. Il a notamment souligné l'inflation sur les prix des denrées alimentaires, conséquence directe du conflit. Par ailleurs, les deux présidents ont échangé sur les derniers développements politiques et sécuritaires autour du Sahara occidental. Le président Gassilloud a rappelé la position française, alors que le président Alami a sans surprise plaidé pour que la France reconnaisse pleinement la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, dans la lignée des Etats-Unis et plus récemment de l'Espagne. Enfin, plusieurs sujets transverses ont été discutés, en particulier la politique française en Afrique de l'Ouest, la coopération économique, la question des visas et la lutte contre l'immigration illégale, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables et la transformation numérique. Le président Gassilloud s'est rendu au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur (CREMS), basé à Kénitra (50 km au Nord de Rabat). Véritable outil de rayonnement régional du Maroc sur le plan militaire, le CREMS forme des officiers supérieurs des forces armées royales (FAR) et de nombreux pays alliés du Maroc à des postes de hautes responsabilités en état-major interarmées et interalliés.
- **Royaume-Uni** : une délégation de députés de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale s'est rendue à Londres les 25 et 26 janvier 2023 pour échanger avec des parlementaires britanniques sur le renforcement des coopérations franco-britanniques de défense. Elle était composée du Président Thomas Gassilloud (Renaissance), de Valérie Bazin-Malgras (LR), de Caroline Colombier (RN), et de Christophe Plassard (Horizons), rapporteur spécial "Défense : préparation de l'avenir", à la commission des finances. Des rencontres ont en outre eu lieu avec le ministre de la défense et son ministre d'Etat aux forces armées ainsi qu'avec le CEEMA britannique. Enfin, un déjeuner-débat a permis d'échanger avec des experts issus de think-tanks britanniques.
- **Roumanie** : les députés M. François Cormier-Bouligeon (Renaissance) et M. Bastien Lachaud (LFI) se sont rendus en Roumanie du 13 au 14 février 2023 afin d'évaluer les conditions de déploiement des militaires français dans le cadre de la mission Aigle en Roumanie. Ce déplacement avait pour objectif de mieux appréhender les conditions de vie des soldats. Les députés ont pu rencontrer les autorités militaires françaises à Sibiu et se sont rendus sur la base militaire de Cincu. Les députés ont constaté l'attention portée aux conditions de vie des soldats et leurs améliorations depuis la dernière visite parlementaire en juillet 2022, même si des améliorations sont encore possibles en matière d'hébergement, d'approvisionnement en eau et de maintenance des matériels.
- **Emirats Arabes Unis** : une délégation de députés de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, composée de Benoît Bordat (Renaissance), Laurent Jacobelli (RN) et Valérie Bazin-Malgras (LR), s'est rendue à Abu Dhabi, aux Émirats Arabes Unis (EAU), du 19 au 23 février 2023. Lors de ce déplacement, la délégation a notamment visité le salon de défense Idex (International Defense Exhibition), rencontré les forces françaises aux EAU, échangé avec l'ambassadeur de France ainsi qu'avec des membres du Conseil national fédéral, le Parlement émirien.
- **Estonie, Lettonie et Lituanie** : une délégation de la commission de la défense, présidée par Thomas Gassilloud (Renaissance), et composée de MM. Jean-Louis Thiériot, vice-président (LR), Pierrick Berteloot (RN) et Fabien Lainé (Démocrates), s'est rendue dans les trois Etats baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) du 20 au 24 février 2023. Ce déplacement a été l'occasion de rencontrer des autorités politiques (ministre de la défense, président de la commission de la défense) et militaires (chef d'état-majors) des trois pays et de rendre visite aux détachements français respectivement basés à Tapa (Estonie) dans le cadre de la présence de la présence avancée renforcée de l'OTAN et à Siaulai (Lituanie) dans le cadre de la mission otanienne de la police du ciel balte. Une gerbe a été déposée par la délégation en fin de mission, à Vilnius, au pied de la statue du poète national ukrainien Taras Chevtchenko en présence de M. Linas Slusnys, président du groupe d'amitié Lituanie-France.
- **Belgique** : les 8 et 9 mars 2023, une délégation de la commission de la défense et des forces armées, conduite par son président, président Thomas Gassilloud (Renaissance) et composée de Sabine Thillaye (Modem), de Jean-Louis Thiériot (LR) et de Jean-Philippe Ardouin (Renaissance) s'est rendue à Bruxelles où elle a rencontré des représentants des institutions européennes, du Gouvernement et du Parlement belge, ainsi que l'ambassadrice représentante permanente de la France auprès de l'OTAN.
- **Moldavie** : les 27, 28, 29 et 30 mars 2023, une délégation de la commission de la défense et des forces armées composée de Mme. Anna Pic (Socialistes), Mme Delphine Lingemann (Démocrates) et M. Jean-Charles Larssonneur (Horizons) s'est rendue en Moldavie. La délégation a exprimé le soutien de la France à la Moldavie. A son retour, elle a émis plusieurs propositions pour renforcer la présence de la France en Moldavie et les occasions de coopération..
- **Brésil** : du 9 au 13 avril 2023, les députés Xavier Batut (Renaissance) et Franck Giletti (RN) se sont rendus au Brésil à l'occasion du salon LAAD Defence & Security, l'un des salons de défense les plus importants d'Amérique latine. Ce déplacement a également permis de visiter la base navale d'Itaguai et d'avoir des rendez-vous bilatéraux avec les autorités politiques et militaires du Brésil. Des rencontres se sont tenues entre les parlementaires et les équipes au Brésil des entreprises de la BITD française (Thalès, Nexter et Airbus).

- **Niger** : le Président Thomas Gassilloud (Renaissance), la députée Michèle Peyron (Renaissance), présidente du groupe d'amitié France- Niger, ont effectué une visite conjointe au Niger du 24 au 26 avril 2023. Ce déplacement visait à renforcer les relations interparlementaires entre les deux pays et à faire le point sur la coopération de défense dans un contexte post Barkhane et de revue de la présence militaire française en Afrique. Au cours de ce déplacement, les députés ont notamment rencontré leurs homologues nigériens du groupe d'amitié Niger-France et de la commission de la Défense, avec lesquels ils se sont rendus sur la base aérienne projetée de Niamey et sur la base militaire où sont conduites des opérations conjointes des forces armées nigériennes et françaises. La délégation française a également été reçue par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, le ministre de la Défense nationale, ainsi que par le président de la République, M. Mohamed Bazoum.

Cartographie des déplacements internationaux



Pays ayant fait l'objet d'au moins un déplacement :

- Côte d'Ivoire
- Cameroun
- Roumanie
- Lettonie
- Ukraine
- République Tchèque
- Estonie
- République démocratique du Congo
- Sénégal
- Indonésie
- Espagne
- Allemagne
- Maroc
- Pologne
- Royaume-Uni
- Lituanie
- Belgique
- Emirats Arabes Unis
- Moldavie
- Brésil
- Niger



Délégation de la commission de la défense en Moldavie du 27 au 30 mars 2023



Les entretiens internationaux publics du Président

Septembre

- 7 – Entretien avec le Président de la Knesset, M. Mickey Levy.
- 15 – Réception d'une délégation de députés de Finlande, conduite par le Président de la commission de la défense, M. Antti Häkkinen.
- 22 – Entretien avec l'ambassadeur d'Allemagne en France, S.E.M. Hans-Dieter Lucas.

Octobre

- 3 – Entretien avec le représentant de Taïwan en France, S.E.M. François Chihung Wu.
- 5 – Visite d'une délégation du Bundestag.
- 17 – Entretien avec l'ambassadeur d'Irak en France, S.E.M. Wadee Al-Batti.
- 26 – Entretien avec l'ambassadeur du Maroc en France, S.E.M. Mohamed Benchaâboun.

Novembre

- 24 – Entretien avec l'ambassadrice du Royaume-Uni en France, S.E.Mme Menna Rawlings.
- 24 – Entretien avec l'ambassadrice d'Australie en France, S.E.Mme Gillian Bird.
- 29 – Entretien avec un député du Nigéria.

Décembre

- 8 – Visite d'une délégation de la commission des affaires étrangères, de la défense et du commerce de l'Australie, conduite par son Président, M. Shayne Neumann.
- 12 – Entretien avec le Premier Ministre ukrainien, M. Denys Chmyhal.

Janvier

- 22 – Echange avec la Présidente de la commission de la défense allemande, Mme Marie-Agnès Strack-Zimmermann.
- 31 – Entretien avec le Président de l'Assemblée nationale ukrainienne, M. Rouslan Stefantchouk.

Février

- 1 – Entretien avec le ministre de la défense ukrainienne, M. Oleksiy Reznikov.
- 8 – Dîner de travail à l'ambassade de Finlande.
- 8 – Entretien avec l'ambassadeur du Japon en France, S.E.M. Makita Shimokawa.
- 10 – Entretien avec le Président de la commission de la défense de la République Démocratique du Congo, M. Bertin Mubonzi.

- 13 – Déjeuner de travail avec le ministre de la défense de Madagascar, M. Josoa Rakotoarijaona.
- 15 – Entretien avec l'ambassadeur d'Estonie en France, S.E.M. Lembit Uibo.

Mars

- 14 – Petit-Déjeuner de travail avec l'ambassadeur du Canada en France, S.E.M. Stéphane Dion.
- 16 – Rencontre avec des parlementaires ivoiriens.

Avril

- 6 – Visioconférence avec le Président de la commission de la défense du Canada, M. John McKay.

Mai

- 25 – Rencontre conjointe avec les Présidents de la commission des Affaires étrangères de l'Estonie, S.E.M. Marko Mihkelson, et de la Lettonie, S.E.M. Rihards Kols.

Juin

- 15 – Entretien avec le ministre de la défense de l'Estonie, M. Hanno Pekur.
- 20 – Entretien avec l'ambassadeur du Portugal en France, S.E.M. José Augusto Duarte.
- 28 – Accueil d'une délégation d'auditeurs de l'Ecole de Guerre de Yaoundé.

Juillet

- 13 – Entretien avec le président de la Commission de la défense du Japon, M. Oniki Makoto.
- 14 – Déjeuner de travail avec le Premier Ministre Indien, M. Narendra Modi.



Rencontre avec le Président Rachid Talbi El Alami



Réception de l'école de Guerre de Yaoundé



Les groupes de travail

La commission a constitué cinq groupes de travail au total. Leurs buts sont de développer les capacités d'action en favorisant le travail collectif (i) et de renforcer la capacité d'appréciation et d'initiative de la commission sur les sujets d'actualité (ii) :

- **Groupe de travail Base industrielle et technologique de défense (BITD)**: animé par Mounir BELHAMITI et Jean-Louis Thiériot. Lors de la réunion constitutive du 29 novembre 2022, les députés se sont accordés pour centrer les premières séances sur les problématiques de financement de la BITD.
- **Groupe de travail Suivi des opérations** : animé par Jean-Marie Fiévet et Aurélien SAINTOUL. Le groupe de travail opérations s'est réuni à plusieurs reprises. Il a été décidé lors des premières réunions d'organiser un colloque sur le bilan des OPEX. Les premières réunions du groupe de travail ont porté sur la détermination de thématiques pour les tables-rondes et d'une liste d'intervenants. La date dudit colloque a néanmoins dû être reportée.
- **Groupe de travail Hommes et femmes de la défense** : animé par Corinne VIGNON et Pascale MARTIN. Le Groupe de Travail Hommes et Femmes de la Défense a pu, durant cette année, mener de nombreuses auditions sur le logement des militaires, l'accompagnement des familles durant les mobilités, le travail des conjoints ou encore la protection sociale du militaire. Le Groupe de Travail a auditionné à plusieurs reprises le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) et s'est rendu sur le site de Balard. Le Groupe de Travail a en outre travaillé avec les associations ANFEM et Women Forces sur les thèmes du plan Famille et des conjoints de militaires, dans la perspective des travaux relatifs à l'adoption de la LPM 2024-2030.
- **Groupe de travail Territoire national** : animé par Christophe BLANCHET et Isabelle SANTIAGO. Lors de diverses réunions, le fil conducteur du groupe de travail ayant émergé résidait dans l'impératif de « faire nation », notamment grâce à une approche décentralisée mettant à l'honneur les territoires et la pluralité de leurs acteurs afin de garantir une cohésion nationale. Parmi ses activités, le groupe de travail a notamment auditionné le mardi 7 février 2023 Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du SNU.
- **Groupe de travail International** : animé par Jean-Charles LARSONNEUR et Michèle MARTINEZ. Lors de la réunion de cadre du 13 décembre 2022, les coordinateurs et membres du groupe de travail se sont accordés sur le fait que le groupe de travail aura, pour son activité, une double approche : (i) un travail de fond sur un sujet déterminé, durant une période allant de trois à six mois ; (ii) une forte réactivité aux événements d'actualité entrant dans son champ de compétence. Le travail de fond a porté au premier semestre 2023, sur la région des Balkans et a permis d'aborder les thèmes suivants : immigration, sécurité, influence française et étrangère, accession à l'UE et à l'OTAN.



Commission de la défense nationale et des forces armées



Accédez aux versions numériques
des rapports dissuasion et retour
d'expérience de la guerre en Ukraine
en **scannant** ces QR codes